

Avis public - Dérogation mineure

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Me Julie Waite, Greffière de la susdite ville,

QU' il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal, le 2 février 2025 à 19:00 à la salle du Conseil municipal de l'hôtel de ville située au 1155, rue St-Joseph à Valcourt.

QU' au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Demande :

Identification du site concerné :

Lot 1 824 223 du cadastre de Québec, sis au 1140-1142, avenue des Cascades, Ville de Valcourt, zone CV-3.

Nature et effets:

La dérogation mineure porte sur les éléments suivants :

- Autoriser que les enseignes du commerce en vitrine, actuellement évalué à 70% de recouvrement, peuvent conserver cet affichage sur le bâtiment, alors que ce taux de recouvrement est supérieur à la norme maximale de 40% (réf. : chapitre 11 du *Règlement de zonage #560*)
- Autoriser l'implantation permanente des enseignes (3) de type drapeau plume en cour avant alors que ce type d'enseigne permanente en matériaux non-rigides est interdit (réf. : art. 11.7 du *Règlement de zonage #560*)

Demande :

Identification du site concerné :

Lot 1 824 371 du cadastre de Québec, sis au 1540, place de la Samare, Ville de Valcourt, zone R-11.

Nature et effets:

La dérogation mineure porte sur l'élément suivant :

- Autoriser que l'équipement de type thermopompe, soit implanté en cour avant du bâtiment, alors que l'implantation de cet équipement en cour avant n'est pas autorisé, seulement en cour latérale et arrière (réf. : art. 6.2 du *Règlement de zonage #560*)

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

DONNÉ À VALCOURT LE 15 JANVIER 2026

Me Julie Waite, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 15 janvier 2026 et affiché au bureau du greffe, à l'Hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et au règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville de Valcourt.

Me Julie Waite, greffière